

# Non aux villes poubelles dans la vallée du Grésivaudan !

## STOP au Tout PAV

---

### Les faits

La communauté de communes du Grésivaudan poursuit obstinément et inexorablement son programme de supprimer toutes les collectes de déchets par un seul et unique mode de collecte, les **P**oint d'**A**pport **V**olontaire.

Une détermination sans faille qui prévoit la disparition totale du ramassage en porte à porte et dans les points de regroupement des lotissements.

### Le calendrier prévisionnel

En **2019**: mise en place sur les communes de Crolles, Villard—Bonnot, Froges, Le Champ-près-Froges et Bernin.

En **2020**: mise en place sur les communes du Touvet, Goncelin, La Terrasse, Lumbin et La Pierre.

En **2021**: mise en place sur les communes de Saint Nazaire les Eymes, Le Versoud, Montbonnot Saint Martin, Saint Ismier et Biviers.

### Qui sommes-nous ?

Notre action et la pétition en ligne sont une initiative de simples citoyens regroupés en collectif, majoritairement résidants à Crolles. Soucieux de préserver une certaine qualité de vie et de maintenir un réel service au sein de nos communes respectives et dans l'ensemble de la vallée du Grésivaudan.

### Les **P**oints d'**A**pports **V**olontaires

P.A.V, cela commence par une supercherie grossière, ces points sont tout sauf **V**olontaires, en fait ils sont **Obligatoires**.

Préparez-vous ou pas à accueillir les PAV, ils vont progressivement envahir notre vallée. Les égyptiens ont eu leurs dix plaies, plus contemporain et local nous avons les 7 merveilles du Dauphiné. Les PAV seront un fléau dans le Grésivaudan, une plaie dans notre paysage et une abomination au quotidien.

Plus concrètement, voici une liste non exhaustive des griefs à charge des PAV

Pollution visuelle, esthétique : ces containers installés en surface (aériens) vont enlaidir nos rues, abimer notre patrimoine et agresser le regard. Ils sont « moches et ... méchants ».

Nuisances Sonores et Olfactives : Bruits pour les containers verres, des véhicules moteurs allumés le temps de décharger ses ordures. Les odeurs des gaz d'échappement et celles des containers par forte chaleur, le manque d'entretien, un bilan qui s'alourdira en ajoutant les probables incivilités.

Risques Sanitaires : Ces conteneurs à demeure dans nos rues seront une source potentielle de problèmes de santé publique. La fréquence de ramassage (**1**), de lavage et de nettoyage des lieux, transformera ces zones en mini déchèteries à ciel ouvert. Toutes les conditions seront réunies pour que les rats prolifèrent sur ces terrains de jeux ayant à leurs dispositions une réserve quasi inépuisable de nourriture.

Immobilier : **Forte dépréciation** de biens immobiliers pour les habitations et commerçants situés à proximité des PAV. Qui accepterait une baisse importante de la valeur de son bien par la seule présence de conteneurs poubelles devant chez soi.

Par ailleurs aucune réflexion n'a été menée sur la réaffectation des multiples locaux poubelles dans les nombreux lotissements, pourtant ce sont déjà des **points d'apport volontaire** (cette fois réellement volontaires), quid des éventuels coûts de destruction ou de leurs reconversions, cette problématique reste dans la sphère privée, mais occulter le problème n'empêche pas son existence. Reste donc à se « débrouiller » avec la destination future de ses locaux et les coûts induits qui en résulteront.

Problèmes avec le voisinage : Des tensions existent déjà, certains se plaignent auprès des élus de la future localisation des PAV, qu'à cela ne tienne, on les déplace vers les proches voisins ! Cela promet une belle ambiance dans nos communes, on se refile les PAV, vivement la fête des voisins ! N'oubliez pas d'inviter les élus de votre quartier !

Personnes à Mobilité Réduite : Que dire de la privation de service à l'égard des personnes âgées, dépendantes ou avec des difficultés de mobilité. Il faudra compter sur le bon vouloir du voisinage, d'une auxiliaire de vie, sur la bonne volonté des infirmières, des femmes de ménage ou encore du service de la Poste dans le cadre de ses futures missions ... voilà ce que nous proposent nos élus, c'est consternant, irréaliste et méprisant ! Une atteinte directe à l'autonomie d'une population peu revendicative et qui a le défaut de ne représenter qu'une faible part des habitants de notre douce vallée.

A chacun sa notion de la solidarité. Continuez à payer sagement vos impôts et taxes, aujourd'hui vous êtes clairement ostracisés par vos élus, demain les mêmes vous courtiseront sans vergogne pour les prochaines élections municipales en 2020.

Emploi : Quel devenir pour le personnel qui entretient les locaux dans les immeubles et les très nombreux lotissements, ces emplois sont directement menacés mettant en difficulté ces personnes sur un marché particulièrement fragilisé. Ce projet outre d'être une gabegie financière est un drame social.

Taxe Ordures Ménagères : Aucun élu ne s'engage ni ne promet qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes fixées à ce jour à 4.95%. On menace les communes récalcitrantes, si vous conservez la collecte en Porte à Porte la taxe appliquée passera à 6,95%. On communique sur cette hausse en pourcentage soit 40%. Un chiffre impressionnant, rédhibitoire, qui fait peur aux élus. En fait, n'espérez pas un allègement de **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**, prévoyez plutôt une augmentation à très court terme, même pour les communes vertueuses et dociles qui auront adopté le tout PAV en suivant scrupuleusement les « recommandations » de la communauté de communes du Grésivaudan. (2)

Perte de Service : Ne passons pas à côté des choses simples.

Le choix de collecte actuel vous convient, vous êtes satisfait et ne souhaitez pas subir un changement radical mais surtout inutile, car le TOUT PAV n'est la solution ultime et unique. La collecte en porte à porte est plus performante.(3)

Vous êtes un citoyen conscient que chacun de nous doit s'impliquer à améliorer le tri, réduire nos déchets, vous êtes volontaires et disposés à respecter les consignes de tri (pertinentes). Vous acceptez d'assumer une part raisonnable de l'effort demandé. Pour autant vous ne supportez pas que l'on vous culpabilise, que l'on rejette la responsabilité sur votre mode de consommation. Ras le bol de l'écologie punitive.

Nos élus et la communauté de communes abordent le sujet principalement sous un angle économique, le discours peut séduire nombre de contribuables mais on nous propose (impose) inéluctablement une perte de service notoire.

La dégradation de service au public, les multiples nuisances, les efforts supplémentaires de tri, sans aucune garanti, bien au contraire, que nos taxes et impôts seront allégés, seul un élu ayant voté pour les PAV peut être convaincu.

Il est vrai, tout service a un coût, quelques exemples :

Dans les stations-service, c'est vous le pompiste, le litre d'essence est-il moins cher, on vous nettoie le pare-brise, contrôle les niveaux ... ?

Dans les grandes surfaces, vous passez au caisses automatiques, avez-vous une remise sur votre facture, non ? Alors quel intérêt, préserver les emplois... ?

A la poste, moins de personnel et vous devez vous débrouiller avec vos colis, vos recommandés, face à des automates, les coûts sont-ils en baisse ... ?

Les appels vers la majorité des services publics sont surtaxés. Vous pouvez parler à un répondeur, appuyer sur plusieurs touches, patienter et ... raccrocher

Les cinémas, les enregistrements avion, train, le péage des autoroutes, la liste est longue et même très longue.

Toujours moins de services, nous faisons le « travail » gratuitement et finalement nous payons toujours plus cher. Mais qui en profite ?

Vous devriez être **P**articulièrement **A**vides de **V**érifier, si ce schéma correspond aux PAV version Grésivaudan, nous vous communiquons plus loin les moyens de vous en assurer par vous-même. (4)

La communication : Certes, nous avons bien eu des réunions publiques, mais uniquement d'informations, aucune concertation en amont pour un changement qui impactera en profondeur et au quotidien des milliers d'habitants. Quelques encarts dans les journaux municipaux pour annoncer la décision, et voilà le job est fait. Qui d'entre vous a reçu la visite d'un ambassadeur du tri ? Nous n'avons pas réussi à trouver un habitant pour témoigner de leur passage, on va poursuivre.

Le bilan sur le terrain est qu'une écrasante part de la population découvre souvent avec effroi et stupeur le passage en tout PAV. Le faible taux de participation aux réunions, bien en dessous de 10% aurait dû alerter nos élus. Ils s'en satisfont, et ce manque flagrant de représentativité de la population ne les émeut pas.

Pas de consultation, aucune concertation, enquête ou referendum. Un déni de démocratie ! Aucune possibilité d'émettre des solutions alternatives, le choix est acté : ce sera le tout PAV point barre ! Pour autant, aucun des arguments développés ne soutient un débat contradictoire.

Nos Elus et la Communauté de Communes : Autant en finir tout de suite avec la légende sur la responsabilité de chacun des protagonistes. Il s'agit des mêmes ! Vos élus ne peuvent pas se défaire sur les décisions de la communauté de communes, ils y participent ! Chaque commune est représentée et détient un nombre de voix en proportion de sa population. Vous savez donc qui remercier pour ce projet. Chaque commune a nommé un référent PAV, par exemple: M. Paul Ramousse à Villard Bonnot et M. Marc Brunello à Crolles.

L'objectif du tout PAV est orchestré à la communauté de communes par son très influent et puissant président.

Nos élus s'appuient par exemple sur le Grenelle de l'environnement, la Loi sur la Transition Énergétique (LTE) et la loi (NOTre) Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Ces lois engagent les collectivités à entreprendre des actions d'amélioration du tri et recommandent la mise en place d'une tarification incitative, mais AUCUNE n'impose la suppression du ramassage des poubelles en Porte à Porte.

Nous savons que des solutions d'amélioration de tri ne sont pas incompatibles avec la collecte en porte à porte. Les PAV pouvant éventuellement convenir dans l'habitat collectif (immeuble) sous réserve d'une implantation étudiée et prenant soin d'éviter toutes les nuisances et désagréments.

Les solutions sont multiples, mais il est certain qu'imposer et contraindre provoquera irrémédiablement un rejet. Une méthode qui en première intention astreint des individus a peu de chance de susciter une adhésion à un projet. On lui préférera les explications, la concertation, des débats, des échanges, et surtout une argumentation non orientée, basée sur des études factuelles, tout ce qui permet d'étayer la réflexion et de choisir la solution la mieux adaptée. Une pédagogie participative exigeante, mais avec le risque de rallier plus naturellement et durablement la grande majorité de la population, reste à le vouloir !

C'est assurément une solution gagnant / gagnant pour les usagers, les emplois, l'environnement et .... l'économie.

Malgré la volonté de la communauté de communes et de certaines communes (Crolles en tête) d'imposer le Tout PAV, vos élus locaux ont (avaient) le choix. Il suffit de lire le Compte rendu du conseil communautaire du 15 octobre 2018. Extrait de la page 5 : « Pour ces 15 communes, un choix leur a été laissé. 2 possibilités s'offrent en effet à elles 1) Etre en tout apport volontaire sur les 4 flux : OM, fibreux, non fibreux, verre 2) Etre en porte à porte sur les ordures ménagères. Voir le PDF « CR conseil communautaire du 15 octobre 2018 »

Au-delà de toute compromission et manigance politicienne, la décision finale incombe à **vos élus qui sciemment ont fait le mauvais choix à votre place.**

N'hésitez surtout pas à les solliciter. L'exemplarité des élus ayant voté pour les PAV doit se traduire concrètement. A eux d'accueillir les PAV devant leurs domiciles, sous leurs fenêtres ou terrasses.

**Refusez** ce dictat en soutenant cette pétition qui a l'ambition d'infléchir la décision de nos élus et les amener à revenir aux fondamentaux d'un élu, celui d'être à l'écoute et aux services de l'ensemble de ses concitoyens - Un mandat électoral n'est pas un blanc-seing pour entreprendre, mettre en oeuvre et appliquer une politique qui va à l'encontre des souhaits et attentes des citoyens.

Oui pour le maintien du service actuel  
Oui à la poursuite et au développement du tri sélectif  
Oui à la réduction des déchets / des emballages  
Oui à des mesures incitatives  
Oui aux ambassadeurs du tri  
Oui à la réduction de tracts publicitaires  
Oui à de vrai point d'apport **volontaire**

Notre belle vallée a connu et subit encore des invasions tel que la Pyrale du buis, les termites, les moustiques tigres et maintenant une espèce moins naturelle les PAV, difficile à éradiquer, vous pouvez cependant les éloigner en **signant la pétition.**

Notre préoccupation est de préserver le bien-être et de garantir la meilleure qualité de service. Un objectif réalisable sans se départir du contexte socio-environnemental et des contraintes de maîtrise des coûts.

**Aidez nous, aidez vous !**

**Partager** le lien de la pétition et le tract auprès de vos amis, familles, collègues, voisins, vos commerçants, au sein de votre entreprise, dans votre club, votre association, et vers ... vos élus.

**Diffuser** par mail, sur Facebook, sur twitter, sur votre site ou blog, En parler tout simplement.

**Utiliser** le tract disponible au format PDF, n'hésitez pas à le transmettre, l'imprimer, l'afficher.

**Pour en savoir plus, vous faire votre propre opinion**, nous vous incitons à consulter les sites suivants et à surtout bien analyser les arguments. Vous trouverez des éléments factuels, de la documentation et des analyses de professionnels. Ce que vous ne trouverez pas, de la propagande comme celle distillée par la communauté de communes et vos élus.

Collectif Citoyens Contre le Tout PAV

### Annexes

**(1)** *Extrait d'un document édité par la communauté de communes, plus précisément par Direction de la communication et de la concertation du Grésivaudan en juin 2017 / Foires aux questions la N°16:*

*Y a-t-il un jour précis pour déposer mes déchets dans les conteneurs ?*

*Non, c'est le grand avantage de ce mode de collecte. Chaque conteneur est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7.*

*Sauf que ce grand avantage semble compromis, des raisons techniques font que les containers ne communiqueront pas leurs niveaux de remplissage.*

*Oublié l'optimisations des collectes. La délibération date du 12 mars, nous pourrons prochainement en savoir un peu plus sur ce « Bug »*

**(2)** *Conseil Municipal du 10/10/18 commune de Bernin*

*Collecte, traitement et valorisation des déchets – déploiement des points de proximité La Communauté de Communes Le Grésivaudan a demandé aux communes de se prononcer sur la mise en place de points de proximité ou le maintien en porte à porte. Le conseil municipal de Bernin a décidé d'acter la collecte des déchets pour la commune en tout apport volontaire avec une mise*

en œuvre courant 2019. Les élus ont toutefois souhaité attirer l'attention sur : l'intérêt d'instaurer assez rapidement une politique tarifaire incitative en la matière, la qualité de service qu'il est nécessaire d'améliorer, l'information et la démarche éducative à renforcer. Le conseil municipal a également demandé au Grésivaudan que le taux de 4,95 % soit un plafond maximum maintenu au moins jusqu'en 2020.

**(3)** Nous vous recommandons d'écouter l'émission Terre à Terre sur France Culture elle date du 9/01/2016 et s'intitule « Rien à Jeter » Le sénateur Jaques Muller spécialiste de la gestions intelligentes des déchets, du tri, ... ses résultats le prouve, il prône clairement la collecte en Porte à Porte et déconseillé vivement les PAV -

<https://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/rien-jeter>

Une fois sur le site, pour lancer la lecture, cliquez sur le bouton violet, juste à côté du titre « Rien à jeter » A écouter en streaming (podcast) dans son intégralité (55mn) à défaut « zapper » directement à partir de la 13 puis 35 éme minute.

**(4)** A vous de cliquer et de lire,

Une courte sélection locale des meilleurs articles sur le sujet, remarquable travail de synthèse, la richesse de la documentation, l'argumentaire et les interrogations suscitent de nombreuses interrogations. Chaque élu serait bien inspiré d'en prendre connaissance.

[lecollois.fr/](http://lecollois.fr/) des pif des paf et des pav à venir

[lecollois.fr/](http://lecollois.fr/) les pav un truc de ouf

<https://vivreaumanival.fr/?s=pav> (plusieurs articles de fonds, très pertinents)

<https://www.collectif-usagers-gresivaudan.fr>

+ **2** Sites institutionnels, des références incontournables

Comptacoût > un outil pour comparer les résultats de tri sur l'ensemble du territoire et le cout

[Comptacoût Maitrise des coûts des déchets](#)

Et Amorce > une mine d'informations aux service des collectivités

[Amorce. presentation dechets](#)

+ Site de la communauté de communes du Grésivaudan

[le-gresivaudan nouvelle gestion des collectes](#)